

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	235 170		235 170			235 170	
Chiffre d'affaires NET	235 170		235 170			235 170	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1 745			1 745	
Total des Produits d'exploitation (I)			236 916			236 916	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			69			69	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			21 606	11 565		10 042	86. 83
Impôts, taxes et versements assimilés			14 192			14 192	
Salaires et traitements			151 035			151 035	
Charges sociales			75 833	1 577		74 256	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			271			271	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2			2	
Total des Charges d'exploitation (II)			263 009	13 142		249 867	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 093-	13 142-		12 951-	98. 55-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		592		100 000	99 408-	99.41-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		415			415	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 007		100 000	98 993-	98.99-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)				2 653	2 653-	100.00-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI				2 653	2 653-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)		1 007		97 347	96 341-	98.97-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		25 086-		84 205	109 292-	129.79-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 365 984			1 365 984	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		1 365 984			1 365 984	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		491			491	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		600 000			600 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		600 491			600 491	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		765 493			765 493	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		7 826		12 579-	20 405	162.21
Total des produits (I+III+V+VII)		1 603 906		100 000	1 503 906	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		871 326		3 216	868 110	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		732 581		96 784	635 796	656.92

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ECW



LBM Pro-Trans

39 Rue de la Raie

58300 DECIZE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOLUTION GLOBALE POUR LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Certifié
Conforme

DocuSigned by:

6F2BFAF093F7483...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	45 225	271	44 954		44 954		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes	3 000		3 000		3 000			
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	60		60	600 060	600 000-	99.99-		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	48 285	271	48 014	600 060	552 046-	92.00-		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	28 652		28 652	52 194	23 542-	45.10-	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	175 415		175 415		175 415			
Disponibilités	1 198 224		1 198 224	36 001	1 162 223	NS		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	1 402 291		1 402 291	88 195	1 314 096	NS		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 450 576	271	1 450 305	688 255	762 049	110.72		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

10 625

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		100		100		
	Réserves						
	Réserve légale		10		10		
	Réserve statutaires ou contractuelles						
	Réserve réglementées						
	Autres réserves		574 467		477 682	96 784	20.26
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		732 581		96 784	635 796	656.92
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		1 307 158		574 577	732 581	127.50	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses		317		686	369-	53.77-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 384		5 565	2 819	50.65	
Dettes fiscales et sociales		40 515		6 239	34 276	549.38	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		93 932		101 188	7 256-	7.17-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		143 147		113 678	29 469	25.92
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 450 305		688 255	762 049	110.72

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

142 830

113 361

LBM-ProTrans
Société à responsabilité au capital de 100 euros
Siège social : 39 rue de la raie 58300 DECIZE
803 014 851 RCS NEVERS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 14 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

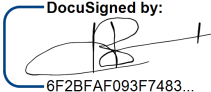
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 732 580,60 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice732 580,60 euros
- En totalité au compte « Autres réserves »732 580,60 euros

Le compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 307 047,54 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La gérance

DocuSigned by:

6F2BFAF093F7483...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 450 304.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 235 170.48 Euros et dégageant un bénéfice de 732 580.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- * La société 'LBM Invest' a changé de dénomination sociale en cours d'exercice, qui est désormais 'LBM -ProTrans'.
- * Le 06 décembre 2023, la société a cédé 100% du capital de la société 'Transports Charrier et Cie'.
- * La cession des titres indiquée supra a eu pour conséquence la disparition du groupe d'intégration fiscale dont la société 'LBM-ProTrans' était la société mère.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			45 225
TOTAL			45 225
Autres participations	600 060		
TOTAL	600 060		
TOTAL GENERAL	600 060		45 225

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			45 225	
TOTAL			45 225	
Autres participations		600 000	60	
TOTAL		600 000	60	
TOTAL GENERAL		600 000	45 285	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport			271		271
TOTAL			271		271
TOTAL GENERAL			271		271
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Matériel de transport	271				
TOTAL	271				
TOTAL GENERAL	271				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	17 166	17 166	
Groupe et associés	11 217	592	10 625
Débiteurs divers	269	269	
TOTAL	28 652	18 027	10 625

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 384	8 384		
Personnel et comptes rattachés	16 000	16 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 518	15 518		
Impôts sur les bénéfices	7 826	7 826		
Taxe sur la valeur ajoutée	417	417		
Autres impôts taxes et assimilés	754	754		
Groupe et associés	317	0		317
Autres dettes	93 932	93 932		
TOTAL	143 147	142 830		317

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	10			10

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Valeurs mobilières de placement	4 15
Total	4 15

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 424
Dettes fiscales et sociales	15 295
Total	20 719



LBM-PROTRANS S.A.R.L.

39 rue de la Raie, 58300 Decize

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

LBM-PROTRANS S.A.R.L.

39 rue de la Raie, 58300 Decize

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société LBM-PROTRANS S.A.R.L.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LBM-PROTRANS S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

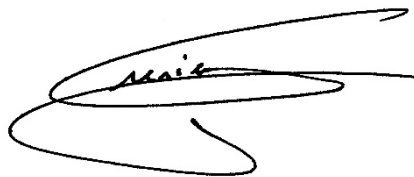
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Doulchard, le 31 mai 2024

SARL HEXA RL

Julien RENIER, associé



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	45 225	271	44 954		44 954		
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes	3 000		3 000		3 000			
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	60		60	600 060	600 000-	99.99-		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	48 285	271	48 014	600 060	552 046-	92.00-		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	28 652		28 652	52 194	23 542-	45.10-	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	175 415		175 415		175 415			
Disponibilités	1 198 224		1 198 224	36 001	1 162 223	NS		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	1 402 291		1 402 291	88 195	1 314 096	NS		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 450 576	271	1 450 305	688 255	762 049	110.72		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

10 625

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100)		100		100		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale		10		10		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		574 467		477 682	96 784	20.26
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		732 581		96 784	635 796	656.92	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		1 307 158		574 577	732 581	127.50	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses		317		686	369-	53.77-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 384		5 565	2 819	50.65	
Dettes fiscales et sociales		40 515		6 239	34 276	549.38	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes		93 932		101 188	7 256-	7.17-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		143 147		113 678	29 469	25.92
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 450 305		688 255	762 049	110.72	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

142 830

113 361

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	235 170		235 170			235 170	
Chiffre d'affaires NET	235 170		235 170			235 170	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1 745			1 745	
Total des Produits d'exploitation (I)			236 916			236 916	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			69			69	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			21 606	11 565		10 042	86. 83
Impôts, taxes et versements assimilés			14 192			14 192	
Salaires et traitements			151 035			151 035	
Charges sociales			75 833	1 577		74 256	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			271			271	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2			2	
Total des Charges d'exploitation (II)			263 009	13 142		249 867	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 093-	13 142-		12 951-	98. 55-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	592		100 000		99 408-	99.41-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	415				415	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 007		100 000		98 993-	98.99-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			2 653		2 653-	100.00-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			2 653		2 653-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	1 007		97 347		96 341-	98.97-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 086-		84 205		109 292-	129.79-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 365 984				1 365 984	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 365 984				1 365 984	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	491				491	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	600 000				600 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	600 491				600 491	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	765 493				765 493	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	7 826		12 579-		20 405	162.21
Total des produits (I+III+V+VII)	1 603 906		100 000		1 503 906	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	871 326		3 216		868 110	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	732 581		96 784		635 796	656.92

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ECW

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 450 304.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 235 170.48 Euros et dégagant un bénéfice de 732 580.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- * La société 'LBM Invest' a changé de dénomination sociale en cours d'exercice, qui est désormais 'LBM -ProTrans'.
- * Le 06 décembre 2023, la société a cédé 100% du capital de la société 'Transports Charrier et Cie'.
- * La cession des titres indiquée supra a eu pour conséquence la disparition du groupe d'intégration fiscale dont la société 'LBM-ProTrans' était la société mère.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			45 225
TOTAL			45 225
Autres participations	600 060		
TOTAL	600 060		
TOTAL GENERAL	600 060		45 225

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			45 225	
TOTAL			45 225	
Autres participations		600 000	60	
TOTAL		600 000	60	
TOTAL GENERAL		600 000	45 285	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport			271		271
TOTAL			271		271
TOTAL GENERAL			271		271
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	271				
TOTAL	271				
TOTAL GENERAL	271				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	17 166	17 166	
Groupe et associés	11 217	592	10 625
Débiteurs divers	269	269	
TOTAL	28 652	18 027	10 625

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 384	8 384		
Personnel et comptes rattachés	16 000	16 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 518	15 518		
Impôts sur les bénéficiaires	7 826	7 826		
Taxe sur la valeur ajoutée	417	417		
Autres impôts taxes et assimilés	754	754		
Groupe et associés	317	0		317
Autres dettes	93 932	93 932		
TOTAL	143 147	142 830		317

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	10			10

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Valeurs mobilières de placement	4 15
Total	4 15

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 424
Dettes fiscales et sociales	15 295
Total	20 719